



Service d'évacuations aéromédicales du Québec (ÉVAQ)

Avion-hôpital

NOUS RECRUTONS :

Médecins omnipraticiens

Médecins spécialistes en médecine d'urgence, anesthésie/réanimation, soins intensifs

CHU de Québec-Université Laval, Hôpital de l'Enfant-Jésus (HEJ)

La mission première du Service d'ÉVAQ est de rendre accessible à l'ensemble des régions éloignées du Québec des soins intensifs d'urgence du même niveau que ceux que l'on retrouve dans les hôpitaux spécialisés et surspécialisés de Québec et de Montréal. L'ÉVAQ est le seul service de transport sanitaire aérien public en importance au Québec.

Cette mission implique, pour l'ensemble des activités d'ÉVAQ, l'envoi d'équipes médicales chevronnées en médecine d'urgence, supportées par des équipements médicaux sophistiqués, permettant la stabilisation et le suivi en vol des cas les plus instables, les plus urgents et les plus diversifiés qui soient. Ces équipes doivent également maîtriser les concepts de la médecine aéronautique pour assurer à tous les patients transportés par la voie des airs des transferts sécuritaires vers les centres spécialisés.

L'ÉVAQ permet aussi le transport des donneurs d'organes, car il est possible de maintenir artificiellement la vie des donneurs en mort cérébrale pendant toute la durée de leur transfert.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Certificats à jour exigés

- ACLS : Réanimation cardio-respiratoire avancée
- ATLS : Réanimation avancée en traumatologie
- PALS : Réanimation pédiatrique avancée
- NRP : Réanimation néonatale

Certificats recommandés

- STABLE ou ACoRN (Acute Care of at-Risk Newborns)
- ALSO (Advanced Life Support in Obstetrics) ou GESTA (Gestion du travail et de l'accouchement)
- ÉDU 1 et 2 (Échographie au Département de médecine d'urgence) ou autre cours d'échographie équivalent
- Pour les médecins de famille, une formation complémentaire MU3 serait un atout

Pré-requis

- Être membre en règle du Collège des médecins du Québec (CMQ)
- Détenir un permis d'exercice valide de la pratique médicale

- Fournir une preuve d'assurance responsabilité professionnelle de l'Association canadienne de protection médicale (ACPM) ou l'équivalent

EXIGENCES DE PRATIQUE

- Détenir un statut et des privilèges dans un établissement de santé, ou médecin qui exerce dans le cadre du mécanisme de dépannage, soit en médecine d'urgence, en soins intensifs ou dans un autre domaine de soins critiques, avec une pratique active (600 heures/an) de ces privilèges depuis au moins deux ans
- Formation sur la prise en charge adaptée d'urgences obstétricales (offerte par ÉVAQ)
- Formation sur la sécurité aérienne (offerte par ÉVAQ)
- Formation en néonatalogie au CHUL : cinq jours de formation
- Formation de niveau 1 de l'Association canadienne de médecine aérospatiale et de transport aéromédical (ACMATA) (offerte par ÉVAQ)

Informations sur les gardes

- Nombre d'heures par garde : 12 heures + 1 heure en disponibilité avant le début
- Nombre de gardes minimal : 12 gardes par 6 mois (environ 2 gardes par mois)
- Nombre de gardes maximal : 24 gardes par 6 mois (environ 4 gardes par mois)
- Nombre de gardes d'entraînement avec médecins escortes : 4, dont l'une doit être réalisée avec la cheffe médicale ou le directeur médical
- Lors des gardes, être en mesure de se rendre au Service aérien gouvernemental
- Être en mesure de se présenter au Service aérien dans un délai maximal de 50 minutes après réception d'un appel de la centrale

Les candidats intéressés doivent faire parvenir une lettre d'intention adressée au directeur médical et des services professionnels (DMSP) et leur curriculum vitae d'ici le 21 décembre 2026 au Secteur des Effectifs médicaux : effectifs.medicaux@chudequebec.ca; 418-525-4444 poste 54348